

REPUBLIQUE FRANCAISE

 Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2020-04(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
 DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Date de convocation : 5 mars 2020
 Nombre d'élus en exercice : 22
 Présents : 5
 Absents : 17
 Votants : 5
 Réception en Préfecture le :
 Délibération certifiée exécutoire le :
 Date de l'affichage par extrait de la présente
 délibération :

L'an deux mille vingt et le 10 mars, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN, suite à l'absence de quorum constatée lors de la réunion du CASDIS du 5 mars 2020.

Etaient présent(e)s : Messieurs Serge CAREL, Robert GAY (jusqu'à 16 h 40), Jacques LARTIGUE, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s : Mesdames Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Patricia GRANET-BRUNELLO, Evelyne FAURE, Nathalie PONCE-GASSIER, Geneviève PRIMITERRA, Brigitte REYNAUD. Messieurs Khaled BENFERHAT, Patrick BOUVET, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Claude FIAERT, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Serge PRATO, Jean-Yves ROUX.

Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2019

Le Président POURCIN expose :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, le compte de gestion du comptable public, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, signé par madame la Payeuse départementale, comptable du Service départemental d'incendie et de secours.

Les résultats sont arrêtés comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	CUMUL SECTIONS
Recettes			
Prévisions budgétaires totales (A)	8 317 931,27 €	18 296 595,27 €	26 614 526,54 €
Titres de recettes émis (B)	5 691 339,12 €	17 917 664,42 €	23 609 003,54 €
Réductions de titres ©	4 417,35 €	32 443,70 €	36 861,05 €
Recettes nettes (D = B - C)	5 686 921,77 €	17 885 220,72 €	23 572 142,49 €

Dépenses			
Autorisations budgétaires totales (E)	8 317 931,27 €	18 296 595,27 €	26 614 526,54 €
Mandats émis (F)	5 807 440,10 €	18 636 218,93 €	24 443 659,03 €
Réductions de mandats (G)	3 188,88 €	583 894,39 €	587 083,27 €
Dépenses nettes (H = F - G)	5 804 251,22 €	18 052 324,54 €	23 856 575,76 €

